

# CONSEIL MUNICIPAL

---

*Séance du 13 AVRIL 2022*

---

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

---

*Affiché en exécution de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales*

L'an deux mil vingt-deux, le treize du mois d'Avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Stéphane ROUDIER, Maire.

**Nombre de Conseillers en exercice : 15**

**Présents : 13**

**Votants : 14**

Date de convocation : 30 Mars 2022

Présents : Messieurs Stéphane ROUDIER, Denis ESCALEIRA-RIBEIRO, Sylvain DELAHAIES, Claude LALANDE, Pascal SALON, Jean DEMAISON, Philippe LEROY, Ludwig GERVELAS, Eddy NOUAILHANE, Mesdames Sylvie GUERRA-MARTINS, Laure LAJOINIE, Isabelle SEGUY et Alexandra MALLET

Excusés :

Madame Marie SCHNEIDER

Monsieur Patrick GAGNEPAIN représenté par Monsieur Denis ESCALEIRA-RIBEIRO

---

### Ordre du jour

---

- Vote du compte administratif 2021 et du compte de gestion 2021,
- Affectation du résultat,
- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2022,
- Vote du budget 2022,
- Acquisition par voie de préemption parcelles A n° 1028 et n° 557,
- Projet de logements sociaux parcelles A n° 923 – 924 – 906,
- Convention avec l'Association « Commanderie de Condat Confluence Hospitalière »,
- Point travaux,
- Divers.

Dossier rajouté à l'ordre du jour après accord du conseil municipal

- Adhésion à l'association les Bergobouch

---

**Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 10/03/2022**

---

Aucune remarque n'est formulée.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité

Compte Administratif et Compte de Gestion 2021  
Budget Principal

Monsieur Claude LALANDE préside la séance. Le conseil municipal, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et toutes les décisions modificatives de l'année 2021, délibère sur le Compte Administratif de la commune dressé par Monsieur Stéphane ROUDIER Maire, qui a quitté la salle lors du vote.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou	recettes ou	dépenses ou	recettes ou	dépenses ou	recettes ou
	déficit(4)	excédents(4)	déficit(4)	excédents(4)	déficit(4)	excédents(4)
<i>Compte administratif principal</i>						
Résultats reportés	0,00	301 380,98	0,00	81 413,51	0,00	382 794,49
Opérations de l'exercice	508 036,96	728 051,66	592 482,46	546 858,97	1 100 519,42	1 274 910,63
<b>Totaux</b>	<b>508 036,96</b>	<b>1 029 432,64</b>	<b>592 482,46</b>	<b>628 272,48</b>	<b>1 100 519,42</b>	<b>1 657 705,12</b>
Résultats de clôture	0,00	521 395,68	0,00	35 790,02	0,00	557 185,70
Restes à réaliser			46 385,00	264 843,49	46 385,00	264 843,49
<b>Totaux cumulés</b>	<b>508 036,96</b>	<b>1 029 432,64</b>	<b>638 867,46</b>	<b>893 115,97</b>	<b>1 146 904,42</b>	<b>1 922 548,61</b>
<b>Résultats définitifs</b>	<b>0,00</b>	<b>521 395,68</b>	<b>0,00</b>	<b>254 248,51</b>	<b>0,00</b>	<b>775 644,19</b>

Le conseil municipal lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif.  
Après avoir reconnu la sincérité des restes à réaliser, le conseil municipal arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et adopte le Compte de Gestion dressé par le comptable du Service de Gestion comptable (SGC) de Sarlat, sans observation ni réserve.

Affectation du résultat

Le Compte Administratif voté, Monsieur le Maire préside la séance.  
Le Conseil, après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2021, considérant les éléments suivants :

<b>Pour mémoire</b>	
Résultat de fonct. antérieur reporté	301 380,98
Résultat d'investissement antérieur reporté	81 413,51
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement exercice 2021</b>	
Résultat de l'exercice	-45 623,49
Résultat antérieur	81 413,51
Solde d'exécution cumulé (001)	35 790,02
<b>Restes à réaliser au 31 décembre</b>	
Dépenses	0,00
Recettes	0,00
Solde des restes à réaliser	218 458,49
<b>Besoin de financement de la section d'investissement</b>	
Rappel du solde d'exécution cumulé	35 790,02
Rappel du solde des restes à réaliser	218 458,49
<i>Excédent de financement de l'investissement</i>	<i>254 248,51</i>

### Résultat de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice	220 014,70
Résultat antérieur	301 380,98
Total à affecter	521 395,68

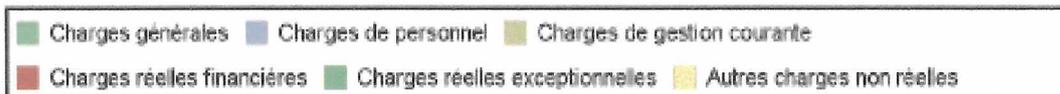
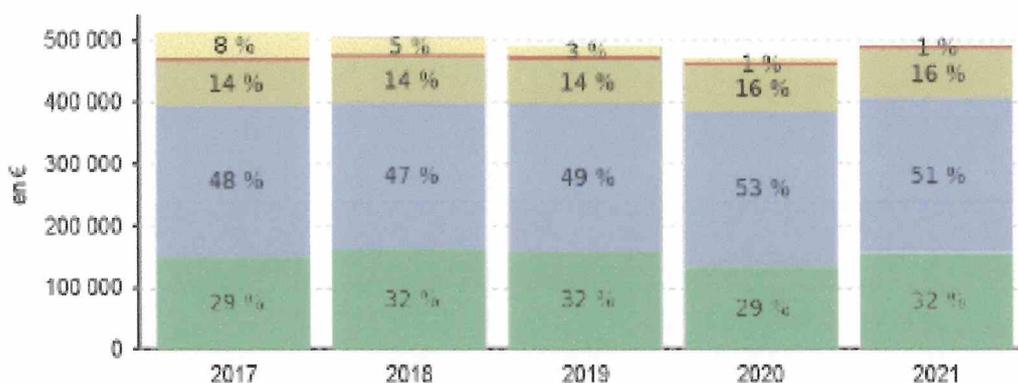
### Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit

1° Couverture du besoin de financement de l'investissement (inscription au 1068 au BP)	0,00
2° Affectation complémentaire en réserves	0,00
3° Restes sur excédents de fonctionnement à reporter au BP sur ligne 002	521 395,68

### Valorisation financière

Monsieur le Maire présente au conseil le document de valorisation financière et fiscale de la commune établi par les services de la Direction Générale des Finances Publiques.

#### STRUCTURE ET EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



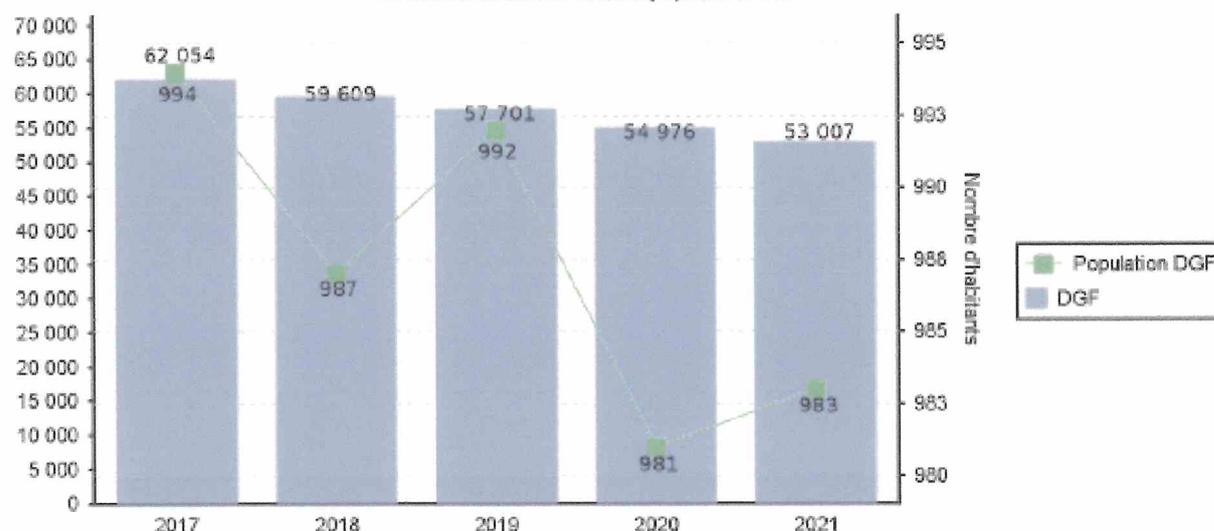
#### STRUCTURE ET EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



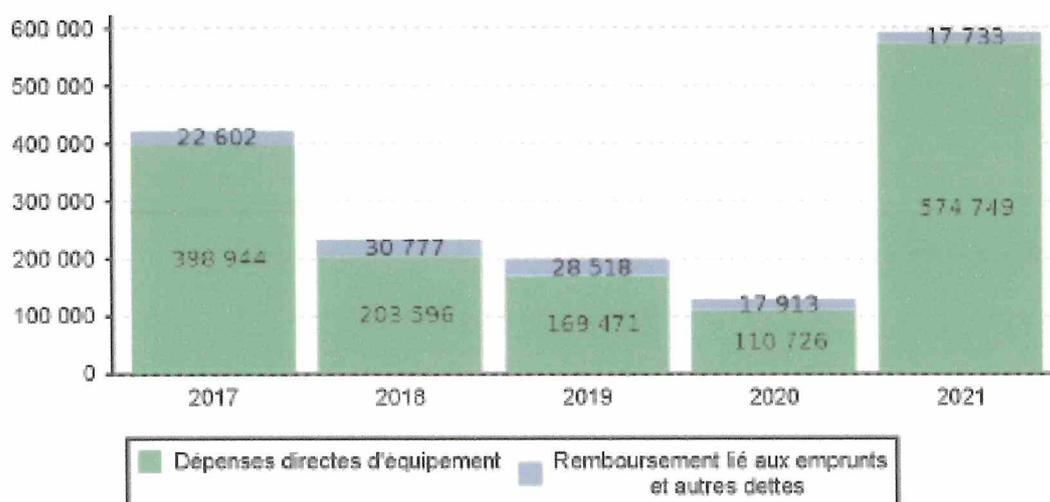
## REPERES

En €/hab	2021			
	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Ressources Fiscales	536	423	448	451
Dotations et participations	152	244	233	221
Ventes et autres produits courants non financiers	92	111	109	107
Produits réels financiers	0	0	0	0
Produits réels exceptionnels	12	10	10	11

Évolution de la DGF et de la population DGF



ÉVOLUTION DES PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



## REPERES

En €/hab	2021			
	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Dépenses directes d'équipement	641	266	273	298
Remboursement lié aux emprunts et autres dettes	20	76	72	75

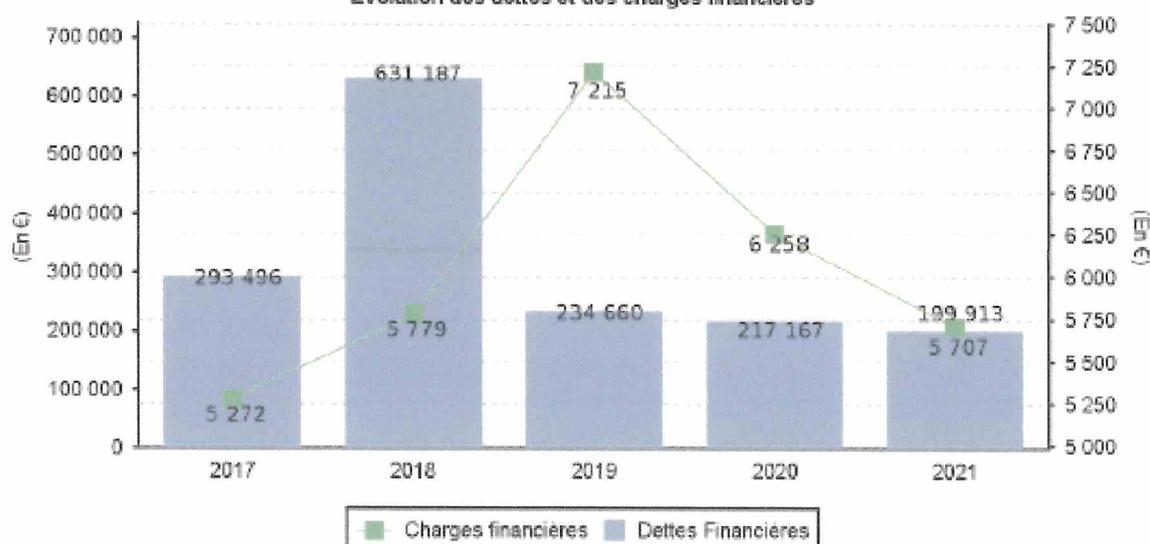
### EVOLUTION DES PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT



### REPERES

En €/hab	2021			
	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Dotations et fonds globalisés	40	44	53	56
Recettes liées aux emprunts	1	59	62	67
Subventions et participations d'équipement reçues	34	91	81	92

### Évolution des dettes et des charges financières



## BILAN EN 2021

ACTIF	PASSIF	
Actif immobilisé brut 10 147 905	Ressources propres 10 505 178	
Actif circulant 32 323	Dettes financières 199 913	Fonds de roulement net global 557 186
Trésorerie 527 976	Passif circulant 3 113	BFR 29 210

$$\text{Trésorerie} = \text{FDR} - \text{BFR} = \underline{\underline{527\,976}}$$

### Fixation des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2022

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré du taux d'imposition applicable pour 2022, pour chacune des taxes directes locales, décide de voter les taux portés au paragraphe I de l'état n° 1259 soit :

- Taxe Foncière (bâti) : 40,21
- Taxe Foncière (non bâti) : 71,27

### Approbation du budget primitif 2022 – Budget Principal

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif 2022 de la Commune qui s'équilibre comme suit :

#### Section de fonctionnement :

Dépenses	1 141 791,46 €
Recettes	1 141 791,46 €

#### Section d'Investissement :

Dépenses	1 221 899,00 €
Recettes	1 221 899,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le budget primitif 2022 de la commune.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>
VUE D'ENSEMBLE		A1

**FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 141 791,46	620 395,78
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 521 395,68
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		1 141 791,46	1 141 791,46

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 175 514,00	921 265,49
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	46 385,00	264 843,49
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 35 790,02
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 221 899,00	1 221 899,00
<b>TOTAL</b>			
TOTAL DU BUDGET (3)		2 363 690,46	2 363 690,46

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	332 400,00	0,00	269 431,00	269 431,00	269 431,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	306 110,00	0,00	345 596,37	345 596,37	345 596,37
014	Atténuations de produits	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
65	Autres charges de gestion courante	87 670,65	0,00	90 359,60	90 359,60	90 359,60
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>735 180,65</b>	<b>0,00</b>	<b>714 386,97</b>	<b>714 386,97</b>	<b>714 386,97</b>
66	Charges financières	5 708,00	0,00	5 157,00	5 157,00	5 157,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues	31 483,33		10 000,00	10 000,00	10 000,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>772 371,98</b>	<b>0,00</b>	<b>729 543,97</b>	<b>729 543,97</b>	<b>729 543,97</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	161 798,00		412 247,49	412 247,49	412 247,49
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>161 798,00</b>		<b>412 247,49</b>	<b>412 247,49</b>	<b>412 247,49</b>
<b>TOTAL</b>		<b>934 169,98</b>	<b>0,00</b>	<b>1 141 791,46</b>	<b>1 141 791,46</b>	<b>1 141 791,46</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 141 791,46</b>
--	---------------------

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	7 500,00	0,00	800,00	800,00	800,00
70	Produits services, domaine et ventes div	25 240,00	0,00	29 570,33	29 570,33	29 570,33
73	Impôts et taxes	447 061,00	0,00	440 606,00	440 606,00	440 606,00
74	Dotations et participations	131 526,00	0,00	129 967,00	129 967,00	129 967,00
75	Autres produits de gestion courante	10 802,00	0,00	16 562,03	16 562,03	16 562,03
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>622 129,00</b>	<b>0,00</b>	<b>617 505,36</b>	<b>617 505,36</b>	<b>617 505,36</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	10 660,00	0,00	2 890,42	2 890,42	2 890,42
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>632 789,00</b>	<b>0,00</b>	<b>620 395,78</b>	<b>620 395,78</b>	<b>620 395,78</b>
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>632 789,00</b>	<b>0,00</b>	<b>620 395,78</b>	<b>620 395,78</b>	<b>620 395,78</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>521 395,68</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 141 791,46</b>
--	---------------------

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	160 300,00	16 965,00	132 200,00	132 200,00	149 165,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>982 733,85</b>	<b>29 420,00</b>	<b>1 010 000,00</b>	<b>1 010 000,00</b>	<b>1 039 420,00</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 143 033,85</b>	<b>46 385,00</b>	<b>1 142 200,00</b>	<b>1 142 200,00</b>	<b>1 188 585,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	18 550,00	0,00	19 314,00	19 314,00	19 314,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,règle) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues	14 000,00		14 000,00	14 000,00	14 000,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>32 550,00</b>	<b>0,00</b>	<b>33 314,00</b>	<b>33 314,00</b>	<b>33 314,00</b>
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>1 175 583,85</b>	<b>46 385,00</b>	<b>1 175 514,00</b>	<b>1 175 514,00</b>	<b>1 221 899,00</b>
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 175 583,85</b>	<b>46 385,00</b>	<b>1 175 514,00</b>	<b>1 175 514,00</b>	<b>1 221 899,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 221 899,00</b>
---	---------------------

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	290 571,49	264 843,49	0,00	0,00	264 843,49
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	135 156,51	0,00	498 500,00	498 500,00	498 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>425 828,00</b>	<b>264 843,49</b>	<b>498 500,00</b>	<b>498 500,00</b>	<b>763 343,49</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	26 600,00	0,00	10 518,00	10 518,00	10 518,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	479 944,34	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,règle) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>506 544,34</b>	<b>0,00</b>	<b>10 518,00</b>	<b>10 518,00</b>	<b>10 518,00</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>932 372,34</b>	<b>264 843,49</b>	<b>509 018,00</b>	<b>509 018,00</b>	<b>773 861,49</b>
021	Virement de la sect* de fonctionnement (4)	161 798,00		412 247,49	412 247,49	412 247,49
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>161 798,00</b>		<b>412 247,49</b>	<b>412 247,49</b>	<b>412 247,49</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 094 170,34</b>	<b>264 843,49</b>	<b>921 265,49</b>	<b>921 265,49</b>	<b>1 186 108,98</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>35 790,02</b>
--	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 221 899,00</b>
---	---------------------

---

## Acquisition d'un bien par voie de préemption cadastré section A n° 1028 et 557

---

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L 210-1, L 211-1 et suivants, L 213-1 et suivants, R 213-4 et suivants, R 211-1 et suivants et L 300-1,

Vu la délibération n° 2020/006/2.3 du 25 Février 2020 par laquelle la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir instaure un droit de préemption urbain sur la commune de Condat-sur-Vézère, sur les zones U et 1AU et délègue l'exercice du droit de préemption à la Commune de Condat-sur-Vézère,

Vu la déclaration d'intention d'aliéner reçue en Mairie le 24 Février 2022 enregistrée sous le n° 2022/001bis, transmise par Maître Guillaume BOLLORE, notaire à 92176 VANVES, en vue de la cession moyennant le prix de 15 000,00 euros de deux parcelles de terrain « Lieudit les Graves », propriétés de Monsieur Benoît MALHERBE, d'une superficie totale de 75a 56ca, cadastrées section A n° 1028 et 557 et sur l'une desquelles est implantée une ruine de 36 m<sup>2</sup>.

Considérant la volonté de la commune de poursuivre le développement de son volet social en proposant des logements sociaux en location ou en accession sociale à la propriété,

Considérant que cette unité foncière se trouve en zone 1AU du PLU autorisant les constructions lors de la réalisation d'une opération d'aménagement d'ensemble,

Considérant que cette unité foncière se situe en continuité du centre-bourg et du stade, proche d'une cité pavillonnaire de logements sociaux et permet d'envisager un programme social de logement,

Considérant l'intérêt que présente pour la commune la réalisation de ce programme,

Considérant l'intérêt général qui s'attache à cette opération,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (1 abstention) :

- Décide d'acquérir par voie de préemption le bien cadastré section A n° 1028 et 557 d'une superficie totale de 75a et 56ca appartenant à Monsieur Benoît MALHERBE,
- Dit que la vente se fera au prix de 15 000,00 euros,
- Dit qu'en application de l'article R 213-12 du Code de l'Urbanisme un acte authentique constatant le transfert de propriété sera établi dans un délai de 3 mois à compter de la notification de la présente décision,
- Dit que les crédits suffisants sont inscrits au budget de la Commune,
- Autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

---

### Projet de logements sociaux

---

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet pouvant être réalisé par l'Office public d'habitat Périgord Habitat portant sur une opération de construction de 8 logements collectifs sociaux dont 2 T2 en rez-de-jardin et 6 T3.

Considérant la demande de logements locatifs sociaux, destinés principalement à des familles, à laquelle nous souhaitons répondre,

Considérant que la commune est propriétaire de trois parcelles d'une contenance totale d'environ 2 200 m<sup>2</sup>, cadastrées section A n° 923 – 924 – 906 situées en plein cœur du centre bourg,

Considérant les références des opérations réalisées dans le département et sur le territoire de la communauté de communes par Périgord Habitat, Office Public d'Habitat de la Dordogne et en particulier la résidence de la Croix de Ramade située sur la commune de Salignac Eyvigues qui pourrait servir de référence pour le projet à Condat-sur-Vézère,

Considérant la demande de l'Office de mise à disposition des terrains nécessaires aux constructions pour la somme de un euro,

Considérant l'intérêt pour la commune d'aider à la réalisation de ce programme,

Considérant l'intérêt général qui s'attache à cette opération,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- De demander à Périgord Habitat, Office Public d'habitat de la Dordogne, d'assurer la maîtrise d'ouvrage de la construction de 8 logements collectifs locatifs sociaux dont 2 T2 en rez-de-jardin et 6 T3 sur les parcelles cadastrées section A n° 923 – 924 et 906, propriété de la commune,
- D'autoriser Périgord Habitat à faire réaliser des sondages géotechniques sur les parcelles cadastrées section A n° 923 – 924 et 906,
- D'autoriser Périgord Habitat à déposer un permis de construire sur les parcelles cadastrées section A n° 923 – 924 et 906,
- De céder pour un euro à l'Office Public d'Habitat Périgord Habitat les terrains d'assiette des constructions et de prendre en charge les frais de bornages éventuels avec la vente,
- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour engager les démarches nécessaires à cette intervention.

---

### Adhésion à l'Association les Bergobouch

---

Monsieur le Maire fait part au Conseil que l'Association « Les Bergobouch » œuvre en faveur de l'Institut Bergonié de Bordeaux dans le cadre de la recherche contre le cancer.

Elle collecte des bouchons de toute sorte en plastique, liège, synthétique qu'elle vend à des professionnels de recyclage pour transformation. Le produit de ses ventes est remis à l'Institut Bergonié pour contribuer à la recherche contre le cancer. De nombreux points de collecte sont à disposition sur le territoire.

Compte tenu de l'objet social de cette association, Monsieur le Maire propose au Conseil d'adhérer à cette association et d'installer un collecteur de bouchons en Mairie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'adhérer à l'Association « Les Bergobouch » domiciliée à la Mairie de Sigoulès et Flaugeac (24240)
- De s'acquitter d'une cotisation annuelle de 10 euros,
- De mettre en place en Mairie un point de collecte de bouchons,
- Autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

---

### Point des travaux

---

Monsieur Denis Escaleira rend compte au conseil de l'avancement des dossiers en cours.

Travaux de voirie : le programme de voirie 2022 a été arrêté sur les secteurs de la Machonie, Maurival, Rue du Brongidour, chemin de Pey Chabot et route du Pont d'Aubas. L'enveloppe financière budgétée sur l'exercice 2022 s'établit à 30 000,00 €. Un devis a été demandé à l'entreprise Lagarde et Laronze, une autre entreprise devra également être consultée.

Extension atelier municipal : Messieurs Denis Escaleira et Pascal Salon ont rencontré Monsieur Chaminade du SDE qui doit établir une étude sur le potentiel de production d'électricité photovoltaïque sur l'extension projetée des ateliers municipaux.

Passage piéton : la création d'un passage piéton de la place des écoles vers la mairie est à l'étude. Celui-ci serait positionné entre les tilleuls, le mur serait démoli et les trottoirs rechargés en matériaux. Un chiffrage des travaux devra être établi.

---

### Divers

---

Monsieur le Maire présente au conseil la demande de Madame Emile Vezine visant à obtenir l'autorisation d'installer un Food-truck sur la place des écoles un soir par semaine. Le conseil émet un avis favorable. Madame Sylvie Guerra Martins est chargée de prendre contact avec la pétitionnaire afin de d'obtenir les renseignements nécessaires à l'établissement d'une convention d'occupation du domaine public.

Concernant la convention à établir avec l'association Commanderie de Condat Confluence Hospitalière, celle-ci devant être finalisée, elle sera soumise à l'approbation du conseil lors d'une prochaine séance.

Monsieur le Maire informe le conseil qu'une réunion de travail concernant le projet solaire de la société RES se tiendra le 05/05/2022 à la salle des fêtes. Il s'agira de travailler sur l'argumentaire destiné aux services de la DREAL.

Madame Guerra Martins informe le conseil qu'elle a reçu l'entreprise Brezac pour étudier le prochain programme d'illuminations de fin d'année.

Madame Lajoinie fait part au conseil, que dans le cadre de l'agenda 2030, l'accès à la fontaine du Cayre a été réouvert.

Madame Isabelle Seguy fait part au conseil qu'il lui a été demandé la possibilité d'installer un miroir de carrefour, dans la rue des castines, afin d'améliorer la visibilité des véhicules à l'angle du n° 12.



Le Maire,

Stéphane ROUDIER